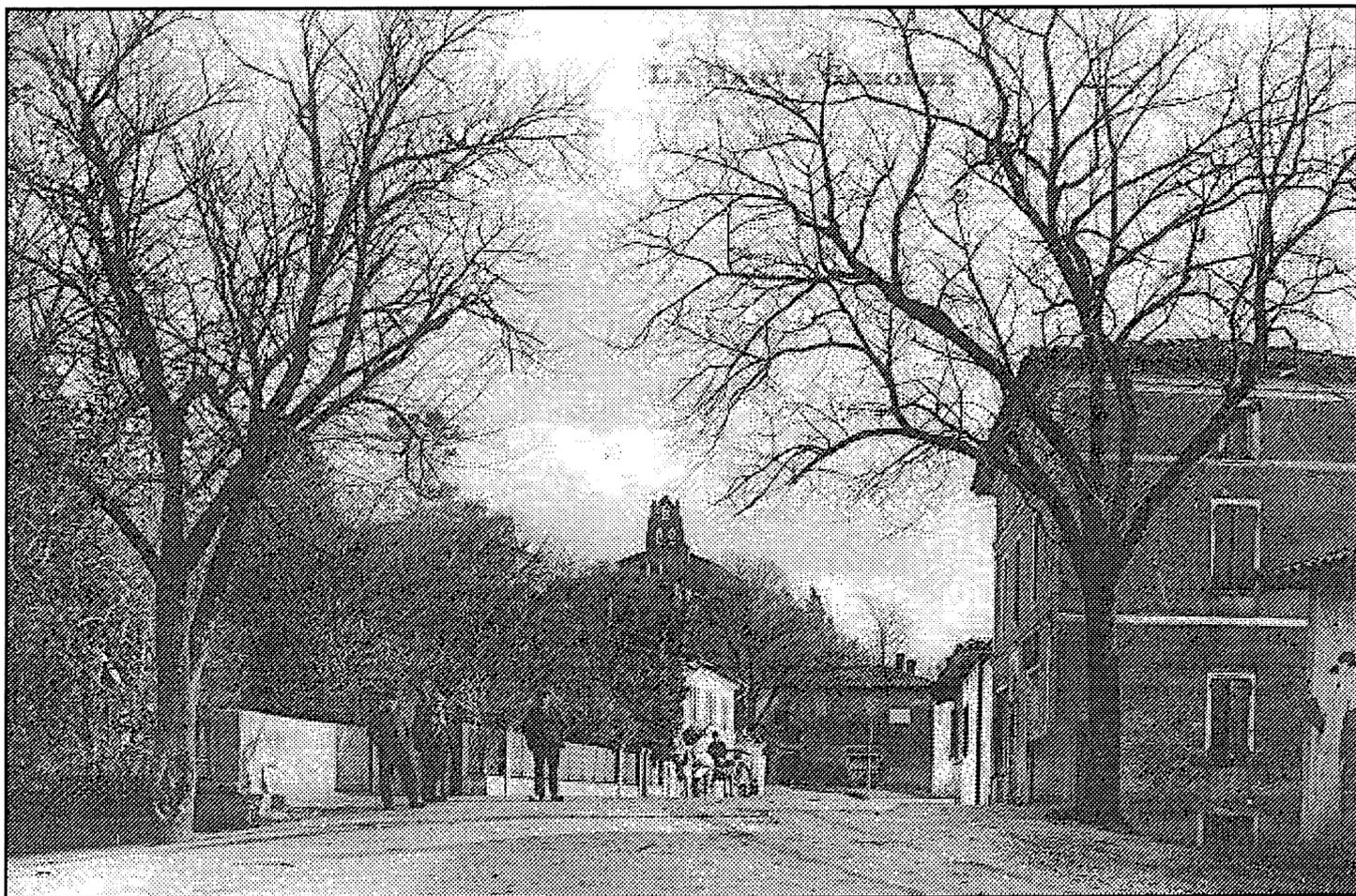


MAIRIE DE LAYRAC-SUR-TARN

BULLETIN MUNICIPAL

N° 4



La Gazette de Layrac

JANVIER 1997

Le mot du Maire...

Nous voici au temps des réunions de famille à l'occasion des fêtes.

Combien de familles sont éprouvées pour des causes diverses...

Ce sympathique bulletin municipal nous offre la possibilité, avec ses nouvelles variées, de retrouvailles salutaires entre tous les membres de notre grande famille villageoise.

Quelques projets sont énoncés :

- réaménagement du carrefour central et de ses accès (plan visible en mairie),
- rénovation de logements à l'ancien presbytère,
- réparation des dégâts à la mairie après la foudre du 25 septembre, etc..

La traditionnelle réunion des aînés de la commune et associations est prévue pour le dimanche **9 février 1997** ; cette année, elle pourrait être commune avec nos amis de Bondigoux et Mirepoix.

L'équipe municipale et moi-même, vous présentons pour vous et tous les vôtres, nos souhaits de bonnes fêtes et pour 1997 nos voeux les meilleurs de bonheur, réussite dans la santé.

Le Maire

Au fil du Conseil Municipal...

PROJET D'URBANISATION DU CARREFOUR ET DU CHEMIN DEPARTEMENTAL N°15 (Au programme de 1977-78)

- Un projet d'aménagement du carrefour a été étudié par la D.D.E. et la municipalité. Le pont bascule, qui ne répond plus aux normes devrait être réparé, ce qui entraînerait une dépense évaluée sur devis à 15 000 F. Or, son utilisation est presque inexistante sur notre commune et n'intéresse pas non plus les communes voisines. Dans ces conditions, la D.D.E. s'est engagée -au moment de l'aménagement du carrefour- à enlever le pont bascule.
- Le plan d'aménagement est bien sûr à la disposition du public à la mairie.
- Répartition des dépenses :
 - part du département : 800 000 F T.T.C.
 - part de la commune : 200 000 F T.T.C.

La part de la commune bénéficiera d'une subvention.

CHUTE DE LA FOUDRE

La chute de la foudre sur le toit de la mairie le mercredi 25 septembre 1996 a occasionné de gros dégâts :

- sur les installations électriques (école - cantine - appartement et mairie),
- sur les appareils électriques : compteurs, thermostats d'ambiance mais aussi téléphones, Minitel et fax,
- sur l'installation d'eau fortement ébranlée,
- sur l'antenne et la cheminée...

Tout ceci entraîne des travaux de plomberie, électricité, maçonnerie, remplacement ou réparation d'appareils, etc. pour des devis évalués au total à 79 000 F.

Les réparations urgentes et indispensables ont bien sûr été réalisées. Nous avons dû attendre le passage des experts de l'assurance -le dernier, le 12 décembre- avant de procéder à la remise en état des lieux.

DEGRADATION DE BIENS PUBLICS

Nous déplorons depuis plusieurs mois, les agissements de quelques passionnés de tir qui exercent leurs talents sur les vitres de l'appartement désaffecté (côté tennis), du préau du Club et sur les lampadaires de la salle polyvalente.

Pourquoi ne se perfectionneraient-ils pas en pleine nature ou dans des clubs de ball-trap plutôt que de détériorer les biens publics ?

Stop Infos...

Dates O.P.A.H.

L'équipe d'animation de Site et Cité assure ses permanences les jeudis de 9 à 12 h à la mairie de Villemur :

- le 09/01/97 le 06/02/97 le 13/03/97
- le 23/01/97 le 20/02/97

☎ : 05.61.37.61.20

Services divers à domicile

L'A.C.E.F. : Association Cantonale d'Emplois Familiaux vous propose de :

- garder des personnes malades ou handicapées,
- garder des enfants pendant l'absence des parents,
- d'accomplir des tâches ménagères,
- d'effectuer des démarches administratives,
- d'aider des familles en difficulté.

Pour plus de renseignements, téléphonez à la mairie de Villemur (siège de l'association) au 05.61.82.91.74.

Ecoute Jeunes

Pour aborder des questions personnelles, pour exprimer des préoccupations, des difficultés, pour obtenir des informations, pour être écouté..., les jeunes peuvent appeler un numéro de téléphone auquel des professionnels de l'écoute et de la relation sont à leur service :

du lundi au vendredi de 13 h à 18 h : 05.62.26.78.79

Fête Henri IV

L'atelier couture démarre courant janvier : nous avons déjà des couturières et pourtant il manque encore beaucoup de volontaires.

Renseignements : Mairie au 05.61.35.35.25 ou H.R. au 05.61.35.36.91

Nous avons besoin de vieux draps pour confectionner les oriflammes, de dentelles, rideaux. Il nous manque des hallebardiers. Toutes les bonnes volontés sont acceptées. Le Born, Villematier, la Magdelaine, Magnanac, Bondigoux ont déjà mis en place leur participation : théâtre, marché aux légumes, animaux de ferme, fabrication de gaufres, divers métiers. La journée du **8 juin 1997** sera une grande fête. Venez nous rejoindre, nous vous attendons !

□ Contrat de Plan Etat/Région Midi-Pyrénées

Objectif : taillis à courtes rotations de peupliers ou d'eucalyptus.

- Le boisement des terres agricoles et le développement des activités forestières au sein de l'exploitation agricole peut être un outil de maintien de l'activité dans les zones rurales. La plantation de peupliers ou d'eucalyptus permet d'obtenir facilement une forêt prête à l'exploitation entre 7 et 10 ans.
- Des aides financières

➤ Aide à l'investissement

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées octroie une subvention correspondant à 50 % du montant hors taxes des travaux : plantation et entretien. Dans le cas où l'agriculteur réalise lui-même les travaux, la subvention couvre l'achat des fournitures (plants, phytocides).

➤ Jachère

Dans certains cas, le taillis à courtes rotations peut prétendre à la prime à la jachère industrielle sur 5 ans.

➤ Régimes fiscal et social adaptés

- exonération de l'impôt foncier pendant 30 ans,
- réduction de l'impôt sur le revenu,
- exonération des $\frac{3}{4}$ des droits de mutation,
- pour les terres agricoles plantées, disparition des cotisations MSA (sauf jachère).

➤ L'engagement d'un partenaire

Dès la plantation, un contrat d'achat de bois est signé entre le propriétaire planteur et le futur utilisateur du bois. Dans ce contrat, Pyrénécell s'engage à acheter la totalité de la production avec une garantie de prix.

Des documents sont à votre disposition à la mairie. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Service Sylviculture
SEBSO/PYRENECELL
BP 99
31802 SAINT GAUDENS Cedex

☎ : 05.61.94.76.00

Fax : 05.61.94.76.28

Renseignements pratiques...

➤ MEMO HOPITAL

SAMU ET CENTRE ANTI-POISON	15 05.61.49.33.33
RANGUEIL	05.61.32.25.33
PURPAN	05.61.77.22.33
HOTEL-DIEU	05.61.77.82.33
LA GRAVE	05.61.77.78.33
CLAUDIUS-REGAUD	05.61.42.42.42
GERARD-MARCHANT	05.61.43.30.30

- Les soins aux malades et aux blessés (âgés de plus de 15 ans) sont dispensés, alternativement, à Rangueil les jours pairs et à Purpan les jours impairs.
- Les admissions en urgence des enfants de moins de 15 ans sont assurées à Purpan.

Grands brûlés adultes

- Rangueil 05.61.32.27.43

Grands brûlés enfants

- Purpan 05.61.77.22.87

SOS Infarctus

- Purpan 05.61.77.21.36
- Rangueil 05.61.32.26.10

Renseignements chambres des malades

(tous hôpitaux) 05.61.32.35.00

Centres d'accueil et d'hébergement des accompagnants des hospitalisés

- Purpan : le Laurier Rose 05.61.77.21.85
- Rangueil : la Vallon 05.61.55.44.92
- La Grave : Lou Caminot 05.61.21.73.50

➤ SECURITE ROUTIERE : PROTEGEONS NOS ENFANTS

Chacun est censé connaître les règles de sécurité pour préserver des vies. Cependant, il est bon de ne pas oublier :

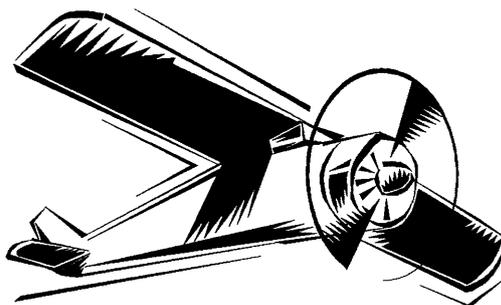
- qu'un objet laissé sur la plage arrière se transformera en obus en cas de choc ;
- que les enfant doivent être attachés avec des systèmes homologués :
 - de 0 à 9 mois : lit à nacelle avec filet anti-éjection installé sur le siège arrière,
 - de 9 mois à 4 ans : siège baquet ceinturé sur le siège arrière avec harnais de protection,
 - de 4 ans à 10 ans : siège rehausseur utilisant la ceinture du véhicule.

Renseignements de la PREVENTION ROUTIERE.

➤ SURVEILLANCE DES MAISONS

Si vous devez vous absenter pendant quelques temps, vous pouvez le signaler à la gendarmerie qui au cours de ses rondes sera plus vigilante à toute situation anormale. Il suffit de remplir un imprimé à la gendarmerie avant votre départ.

UNE PASSION AU BOUT DU COEUR



Réaliser le rêve d'Icare est une chose merveilleuse, mais pousser sa passion jusqu'à effectuer la construction de son propre avion est une expérience fabuleuse .

S'engager dans la réalisation d'un tel projet n'est pas de tout repos :

-L'avion est construit en Bois et Toile, mais oui !, environ cinquante pour-cent des avions de tourisme et de voltige sont fait en Bois et Toile .

-Il faut en moyenne 2500 à 3000 heures de patience, de précision, d'acharnement, sans compter la fatigue pour obtenir le fruit du labeur .

-Cette fabrication est impossible sans un minimum de connaissance pratique . C'est pour cela qu'il existe dans un petit coin de France, chaque mois, à l'abri de tous regards, une dizaine de personnes qui se donnent rendez-vous dans un lieu où tous les rêves sont possibles .

-Ce centre se trouve à MONTAUBAN, et là ils partagent leurs connaissances et leur passion de l'aviation .

Ce centre a un but précis :

-La construction de son propre avion en Bois et Toile (le matériel est à disposition permanente) .Entre les périodes de stages les pièces construites peuvent être entreposées dans un hangar jusqu'à la réalisation complète .

-Pendant tout le stage, on est assisté par M. Charles ROUSSOULIERES surnommé "Charlie", président de l'association et conseiller technique permanent, qui vous reprend à chaque erreur... et il y en a des erreurs! . Il a mené 130 avions jusqu'au bout en 10 ans et une quarantaine sont en chantier. Il est secondé (question accueil et intendance) par son épouse...excellente cuisinière de surcroît. Le pigeon blanc est devenu la mascotte de "Charlie" et de ses stagiaires. Et si vous ne faites pas confiance à la mascotte, soyez rassurés, les contrôleurs du bureau VERITAS viennent régulièrement vérifier la fiabilité de ces COLIBRI, JODEL, CP80, MENESTREL et autres oiseaux de ce genre. Le travail ne manque pas, mais dans le centre règne aux repas et le soir surtout une très bonne ambiance car il ne faut pas oublier que ce sont des vacances!..., on parle bien entendu d'avions, de la journée, de conseils très utiles.

-Des stagiaires viennent du bout du monde, de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre, du Canada, etc. Pour bénéficier de l'apprentissage de la construction .

Pouvoir construire ses propres ailes pour qu'un jour on puisse s'élancer dans les airs quand on le veut et sans contrainte de réservation dans un aéro-club. C'est le bonheur.

Ce centre de construction amateur se trouve :

Quercy Rouergue,
82000 MONTAUBAN
Tél : 05/63/66/24/98

Eric ANDRIEU

Histoires de foudre...

Voici pour l'anecdote un extrait d'un Bulletin paroissial de 1913.

« Au cours d'un violent orage qui éclata dans la soirée du 18 juin dernier, la foudre tomba sur le clocher de l'église de Layrac. Selon toute vraisemblance, cet accident a dû se produire par le contact du fluide électrique avec l'un des fils de fer qui relient les battants des cloches aux touches du clavier servant à les sonner. C'est sur deux de ces touches que la foudre a éclaté. Elle les a partagées sur toute leur longueur en les échantonnant assez fortement à la surface ; elle laboura pareillement l'un des côtés du clavier, dont les morceaux furent lancés pêle-mêle sur le sol. Heureusement, ce furent les seuls dégâts de cet accident, qui aurait pu être grave pour l'église et le presbytère. »

Le mercredi 25 septembre 1996, la foudre a choisi vers 16 h de foudroyer l'antenne fixée à la cheminée du toit de la mairie la mettant en piteux état, endommageant la toiture et provoquant des gouttières dans la cage de l'escalier. La foudre a suivi le circuit électrique et carbonisé le compteur, détérioré la partie de l'installation électrique non rénovée, ébranlé les plafonds du premier étage.

Joseph GUYOMARD qui effectuait des travaux d'entretien à la cantine à ce moment a été le seul témoin de cet incident : il en a été quitte pour une bonne émotion. Heureusement les enfants n'étaient pas là, car la foudre a traversé la salle de classe avant de faire « exploser » l'installation électrique du couloir et d'obstruer les canalisations assez anciennes d'eau ! On ne déplore -comme on dit- que des dégâts matériels mais qui se révèlent importants.

Les habitants des maisons voisines ont eux aussi ressenti les effets de la foudre et subi quelques dommages.

La statue de la Vierge près de l'église a-t-elle protégé le village de dégâts plus importants ?
Connaissez-vous son histoire ?

Ecoutez donc Mademoiselle MARIANDE.

L'érection de cette vierge (si nos informations sont exactes) serait la conséquence d'un vœu formulé par feu Madame la Baronne de FELZINS, suite aux dégâts occasionnés dans la région par de très gros orages de grêle (Layrac ayant été épargné).

Qui pourrait confirmer ou infirmer cette thèse transmise oralement par certains anciens aujourd'hui décédés...

Recherchant documentation sur la grande ou la petite histoire de notre commune nous serions heureux d'être éclairés.

Merci

LE ROYAUME DES LAMPES A HUILE

Adaptation d'un ancien conte de Noël

Il était une fois, un soir de Noël, dans le Grand Nord, au milieu d'une vaste forêt de pins et de mélèzes, dans une petite clairière, une isba de bûcherons.

Le vent d'hiver, courbant la cime des arbres, soufflait en tempête. La neige et le givre, de leur blanc manteau, recouvraient l'immensité, scintillants comme les étoiles du ciel de décembre.

Devant un grand feu dans la cheminée, un couple de bûcherons attendait. Oui, ils attendaient un heureux événement et ils priaient : « Mon Dieu faites que ce bébé qui frappe à la porte en cette nuit, vienne enfin nous combler de bonheur ! ». Car, hélas, aucun des autres enfants attendus, n'avait pu voir le jour.

Le vent, entre les branches des arbres de la forêt, hurlait de plus belle, quand tout à coup se fit un grand silence et une lueur d'une pureté irréaliste pénétra dans la maison. Le bûcheron, ébahi, se retrouva dans un endroit féerique où brillaient des milliers et des milliers de lumières.

C'était le Royaume des Lampes à Huile

D'un côté, des lampes anciennes paraissaient éteintes ou sur le point de l'être. Au centre, d'autres brillaient, avec une flamme vigoureuse. Et, à l'opposé, de petites flammes naissaient dans des lampes toutes neuves.

Une voix se fit entendre, s'adressant au bûcheron :

« Vois-tu, chacune de ces lampes représente une vie humaine. Celles de gauche qui sont éteintes, appartiennent à ceux qui ont terminé leur route. Au milieu, celles qui sont en pleine force, avec une lumière éclatante, ont beaucoup d'huile dans le réservoir. A droite, voilà les vies qui commencent, là où la flamme va s'allumer ».

Chacune de ces lampes possède un réservoir qui, rempli d'huile, dure toute une existence.

Et la voix précisa : « Je suis le Gardien du Royaume et, de toute éternité, je veille sur ces lampes. »

Alors, le bûcheron ébloui, demande : « Veux-tu me montrer la flamme de ce fils que nous désirons tant ? »

Une légère brise envahit l'endroit et un être apparut, d'une beauté, d'une gentillesse, d'une douceur inconnue qui, prenant le futur papa par la main, lui indiqua une petite flamme qui commençait à brûler. Hélas, le réservoir de la lampe était presque vide.

Accablé par cette vision, et comprenant qu'une fois encore la lumière de cet enfant s'éteindrait bientôt, le pauvre bûcheron supplia : « N'y-a-t-il pas dans la lampe de ma vie, assez d'huile pour approvisionner celle de mon fils ? N'en demeurera-t-il pas suffisamment pour que je puisse le voir grandir, juste un peu ? »

La voix répondit : « Hélas, pour toi même, il n'en reste plus guère. »

N'écoutant que son cœur, le bûcheron lui dit : « Prends l'huile de ma lampe, ma flamme s'éteindra, mais celle de mon fils brillera et illuminera de bonheur sa maman. » Dehors, le vent se remit à souffler, le Royaume des Lampes à Huile se déroba à ses yeux et le bûcheron, dans sa maison, entendit le cri de son fils naissant.

Au loin, les douze coups de minuit sonnaient au clocher du village.

« Nous le baptiserons Noël » et embrassant sa femme et son enfant, il s'apprêtait à fermer ses beaux yeux humectés de larmes, quand à nouveau le vent se tût et la voix se fit entendre :

« Brave homme, tu n'as pas hésité à donner le peu d'huile qui te restait pour que vive ton enfant, et bien à mon tour, je garnis ta lampe pour que tu puisses l'élever et faire de Noël un Homme ! »

Chez nous...

☒ Etat civil pour l'année

- Naissances : Thibaut BREGAIL : 16/04/96
Alexis GUYOMARD : 25/05/96
- Mariage : Myriam et Dominique ALVAREZ : 13/07/96
- Décès : Jeannine ANDRIEU : 09/04/96
José MONTERO : 20/04/96
Fernand CLAUVE : 31/05/96
Achille DELMAS : 05/12/96

☒ Nouveaux arrivants - Bienvenue à :

- Christelle BERNARD et Yannick CAMPERGUE au village,
- Stephan VARACHE au village.

☒ Petites annonces

- ☞ Jeune femme ferait heures de ménage, repassage, garde d'enfants...
Catherine TUR : 05.61.74.75.67
- ☞ Vendons tables d'écolier avec pupitre incliné, encrier porcelaine, banc x 2 places (200 F)
☎ 05.61.35.35.25 (heures mairie)
- ☞ Recherchons : photos de classe d'élèves ayant fréquenté l'école de Layrac en vue d'une exposition

☒ Vide- Greniers

Le 29 septembre 1996, par une belle journée ensoleillée, avait lieu le premier vide-grenier layracois. De nombreux stands s'étaient devant la bibliothèque du village. Les Layracois ainsi que de nombreux chineurs vinrent en grand nombre marchander les articles proposés sur les stands. Des enfants n'hésitaient pas à vendre leurs jouets pour des sommes modiques. Des vêtements, certains de marque, étaient proposés à très bas prix. Toutes sortes d'objets, de livres, de cartes postales, de meubles changeaient ainsi de propriétaires. On a même vu une marmite élire domicile à Layrac : il paraît que la soupe qui mijote dedans est succulente !

Devant le succès de cette journée, nous espérons renouveler cette manifestation l'an prochain.

☒ Pigeonniers : réponse au jeu-concours

Question 1 : les pigeonniers photographiés appartiennent à :

- | | | |
|--------------------|-----------------------|-----------------|
| ① Mr DELMAS Robert | ③ Mr TEYSSEYRE Pierre | ⑤ Mr LUGA André |
| ② Mr PANASSIE Jean | ④ Mr BELOT Francis | ⑥ Mr ROUCH |

Question 2 : il existe 14 pigeonniers anciens, restaurés ou plus récents, sur la commune de Layrac.

Question 3 : noms des propriétaires des pigeonniers : certains étaient photographiés sous plusieurs angles.

- | | | |
|-----------------------|--------------------|------------------------|
| 1 - GAYRAUD Louise | 8 - DUPRAT | 15 - TEYSSEYRE Raymond |
| 2 - LACAZE | 9 - GAYRAUD Jean | 16 - DELMAS Robert |
| 3 - TEYSSEYRE Raymond | 10 - MUNIER | 17 - LACAZE |
| 4 - PANASSIE Jean | 11 - ROUCH | 18 - GAYRAUD Louise |
| 5 - TOURNIER | 12 - DELMAS Robert | 19 - DELMAS |
| 6 - BELOT | 13 - TEYSSEYRE | 20 - CURLIER |
| 7 - DELMAS Robert | 14 - LUGA | 21 - TEYSSEYRE Pierre |

Le gagnant du concours fut Monsieur Ludovic PONS qui eut le plaisir de se voir offrir un repas gratuit lors de la fête du village.

⊗ **Mots croisés :**

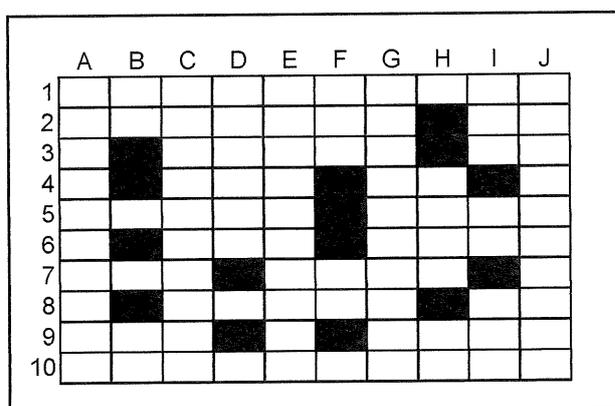
⇒ Grille A

Horizontalement :

1 - Aliment destiné à entretenir la vie. 2 - Presque cimetière. 2 bis - Indéfini. 3 - Bon repas. Repas abrégé. 4 - Entourée d'eau dans un sens. Romains. 5 - Phare et à l'envers, se dit d'une certaine fille qui flâne. Trop manger peut la réveiller. 6 - Blé de Chine. Lui, a toujours très faim. 7 - Le dernier est la mode. Pour voir ce que l'on mange. 8 - Font la mayonnaise. Noeud ferroviaire. 9 - Depuis qu'elle a mangé son dessert on a que des ennuis. Grosse cheminée. 10 - C'est mieux que la cantine.

Verticalement :

A - Qui procure la nourriture. B- Bon pour la soupe. Se dit à Marseille. C - Instruments de cuisine. D - On y trouve de bons restaurants. E - Donnera à manger parcimonieusement. F - Voyelles. Dedans. 6 - Mauvais pour faire la pièce montée. H - Il s'en prend un sacré morceau. Possessif. I - Bruit de fin de repas enfantins. Su. Rivière. J - Mit de la nourriture en réserve.



⊗ Réponse Bulletin n° 3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	O	N	T	V	A	L	E	N		P	P
2	A	C		S	E	U	I	L		P	U	Y
3	S	C	I	E	N	T			F	I	E	R
4	O	I	L		D	A		T	I	G	R	E
5		T		M	A	N	G	E		E	I	N
6	P	A	P	O	N		A	S	S	O	L	E
7	L	N		I	G	E	R		A	N		E
8	A	I	T	S	E		O	S		N		S
9	T	E	E	S			N	O	R	I	A	
10	A		T	O	N		N	L		E	S	T
11	N		A	N	I	S	E	E		R	I	A
12	E	M	I	S	E	S		R	U	S	E	S

A l'école...

➤ Rentrée scolaire 1996-97

Le R.P.I. accueille cette année 82 élèves : avec la même répartition géographique que l'an dernier :

- 23 élèves en petite et moyenne section partagent leur temps entre Madame Eléonore BERGONZO et Madame Sophie RIVIERE ;
- 21 élèves en grande section et cours préparatoire ont comme maître Monsieur Jean-Pierre PELLETIER ;
- 25 élèves en CE1 - CE2, toujours avec Madame Jacqueline BONNET ;
- 13 élèves en CM1 - CM2 préparés pour leur passage au Collège par Gérard GRILLE.

Cette année, 17 enfants de Layrac sont scolarisés dans les écoles du R.P.I..

➤ Délégués des Parents d'élèves pour l'année scolaire 1996-1997

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>	
Nicole BABRON Agnès CURLIER Valérie RODRIGUEZ Christelle QUARANTA	A. Catherine MOTTET Christine GRIMAUD Dany DANIZAN Corinne CALVET	(Pour CM1 - CM2) (Pour CE1 - CE2) (Pour GS - CP) (Pour MS - PS)

Renouvellement du Bureau de l'Association des Amis des Ecoles de BONDIGOUX - LAYRAC - MIREPOIX :

- Madame Marie-Christine GRIMAUD, Présidente - Madame Yvette FROBERGER, Vice-Présidente,
- Madame Agnès CURLIER, Trésorière - Madame Dany DANIZAN : Vice-Trésorière,
- Madame Nicole BABRON, Secrétaire - Madame Chantal CUNNAC, Vice-Secrétaire.

Siège de l'Association : Bibliothèque de LAYRAC.

➤ Noël à l'école

C'était la fête avant l'heure -mais le Père Noël a tellement de travail en ce moment !- ce mardi-là pour tous les élèves de nos trois écoles.

Après avoir suivi avec intérêt le conte de Noël MICHKA, ils ont appelé par leurs chants ce gentil bonhomme qui les a comblés de cadeaux.

Les municipalités, les amis des écoles, les parents et les enseignants ont contribué à la réussite de ce moment privilégié dans la vie des enfants.

FETE 1996

Les festivités ont débuté par la tournée des jeunes qui cette année a eu lieu une semaine avant la date traditionnelle. Une seule et même équipe de joyeux lurons a sillonné la commune à grand renfort de pétards et de clairons , comme le veut la coutume .

Cette fête 1996 fut marquée par le succès des activités sportives :

- ☐ le samedi matin une très belle randonnée en V.T.T. sur deux parcours de 14 et 26 km empruntant les dénivelés de Layrac et se environs. Pour cette première édition, une trentaine de participants ont répondu à l'appel des sentiers dont la difficulté en a étonné plus d'un . Un grand merci au club cycliste de Montastruc et aux bénévoles pour leur participation active.
- ☐ comme chaque année, le concours de pétanque et ses 150 participants ont animé la journée du samedi ,de 14H. jusqu'à la tombée de la nuit .
- ☐ le tennis de table , autre innovation , fit le bonheur des plus jeunes le dimanche après-midi sur la place du village .

La salle polyvalente a été choisie cette année, en raison de la fraîcheur extérieure, pour accueillir la soirée du samedi.

Au menu du repas champêtre , une paella a régalié les convives.

"Marie-Ange", par son interprétation de quelques classiques de la chanson française, enchanta toute l'assistance. La célèbre disco-mobile "No Panic" prit le relais pour faire danser toutes les générations jusqu'à l'aube.

Pour désaltérer les plus assoiffés , la buvette fut sur la brèche toute la soirée.

Le dimanche , après la messe chantée et le déposé de gerbe au monument aux morts, chacun prit part à l'apéritif offert par la municipalité et animé par "Sud Ambiance".

A cette occasion les enfants des écoles montrèrent leur talent de comédiens dans l'interprétation savoureuse d'une scénette dirigée par Mme Jacqueline Bonnet.

Le bal musette du dimanche soir , orchestré par "Sud Ambiance", ravit les plus anciens et clôtura ces festivités 1996 .

Rendez-vous l'année prochaine , en espérant le soutien de tout nouveau volontaire au sein du comité des fêtes.

Le comité des fêtes.

La gastronomie sous Henri IV....

par Robert MOSNIER

Contrairement à une assertion fort répandue, l'on mangeait mieux à l'époque médiévale qu'aux temps modernes.

L'alimentation était carnée : viandes rouge, blanche et gibier ont laissé peu à peu la place à une alimentation frumentaire : blé de froment, de seigle, blé noir ou sarrasin, mais au XVII^{ème} siècle et la multiplication des prairies artificielles pour retrouver chez les classes laborieuses la place de la viande dans l'alimentation quotidienne.

Le poisson est resté jusqu'au XVII^{ème} siècle un aliment de base fort prisé ce d'autant que les journées de jeûne (166 par an) furent longtemps respectées. Il était fumé et salé pour en assurer la conservation.

Les tableaux du XVI au XVII^{ème} siècle donnent un aperçu de la table et de ses mets.

On dressait la table : pose de plateaux sur des tréteaux, une nappe recouvrait l'ensemble, les convives s'asseyaient sur des tabourets, bancs, escarcelles ; on mettait le couvert, chez les riches : assiettes plates ou creuses en étain, argent ou terre ; chez les pauvres un tailloir : croûte de pain dont la mie absorbait les sauces, des hanaps puis des gobelets dont on se servait tour à tour complétaient l'ensemble.

Il y avait peu de cuillères et de couteaux, la fourchette à deux dents n'est apparue que sous Henri III mais s'est généralisée sous Louis XV, on mangeait avec les doigts, se servant dans un même plat, ce qui nécessitait aiguères et bassinoires pour se rincer les doigts.

Les épices étaient très répandues : sel, poivre, cannelle, gingembre, clou de girofle. Elles remplaçaient peu à peu les herbes aromatiques très présentes au Moyen Age.

Le XVII^{ème} siècle allait apporter sur certaines tables la présence de parfums de fleurs : eau de rose, eau de fleur d'oranger.

Sous Henri IV, les produits d'Amérique et d'Asie allaient envahir le marché : haricots blancs, tomates, melons, artichauts, enfin le sucre de canne (autrefois réservé à la médecine).

La célèbre poule au pot de Sully dans chaque foyer traduit bien la réalité d'un appauvrissement dû aux guerres de religion mais aussi à la crise économique.

Vers la fin du règne du roi Henri, une amélioration allait survenir mais ce n'était pas la fin des disettes et des famines.

Le TRADITIONNEL LOTO début décembre a mis un peu d'animation dans notre village. Fidèles, les villageois, parents et amis ont répondu à l'invitation de passer un après-midi convivial. Certains ont gagné, tous ont aidé l'Association des Amis des Ecoles dans sa mission d'animations péri-scolaires.